

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE GENERALE OBLIG – SICAV
ARRETEE AU 31/12/2010**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010.

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 30 Mars 2009 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «GENERALE-OBLIG SICAV» pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2010, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D :14.339.672, un actif net D : 14.295.978, et un bénéfice de la période de D : 165.709.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «GENERALE-OBLIG SICAV» comprenant le bilan au 31 Décembre 2010, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1- La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Rapport du Commissaire aux comptes sur les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2010

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3- A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société «GENERALE- OBLIG SICAV», annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2010, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

4- Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que les emplois en titres émis par l'« A.T.L » représentent, à la fin de la période, 10,63% de l'actif net, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

5- Par ailleurs, les liquidités et quasi-liquidités représentent à la clôture de la période 19,10% de l'actif net de la société, se situant ainsi au-dessous du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Le commissaire aux comptes :
FINOR
Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2010

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2010	31/12/2009
Portefeuille-titres	4	<u>11 605 713.955</u>	<u>9 760 499.190</u>
Obligations et valeurs assimilées		10 933 213.962	9 091 959.458
Titres des Organismes de Placement Collectif		672 499.993	668 539.732
Placements monétaires et disponibilités		<u>2 730 963.385</u>	<u>1 623 475.526</u>
Placements monétaires	6	2 284 342.730	996 062.048
Disponibilités		446 620.655	627 413.478
Créances d'exploitation		<u>2 994.852</u>	<u>1 794.651</u>
TOTAL ACTIF		<u>14 339 672.192</u>	<u>11 385 769.367</u>
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	8	28 725.663	28 265.072
Autres créditeurs divers	9	14 968.189	14 787.067
TOTAL PASSIF		<u>43 693.852</u>	<u>43 052.139</u>
ACTIF NET			
Capital	12	13 649 550.430	10 821 132.118
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice clos		90 104.075	50 900.679
Sommes distribuables de l'exercice en cours		556 323.835	470 684.431
ACTIF NET		<u>14 295 978.340</u>	<u>11 342 717.228</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>14 339 672.192</u>	<u>11 385 769.367</u>

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisien)

	<i>Note</i>	<i>du 01/10/2010 au 31/12/2010</i>	<i>du 01/01/2010 au 31/12/2010</i>	<i>du 01/10/2009 au 31/12/2009</i>	<i>du 01/01/2009 au 31/12/2009</i>
Revenus du portefeuille-titres	5	<u>127 254.958</u>	<u>633 364.606</u>	<u>115 421.997</u>	<u>535 644.205</u>
Revenus des obligations et valeurs assimilées		125 950.165	463 098.878	114 009.492	408 329.084
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		1 304.793	170 265.728	1 412.505	127 315.121
Revenus des placements monétaires	7	<u>40 691.663</u>	<u>191 825.655</u>	<u>45 558.925</u>	<u>1 36 683.649</u>
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		<u>167 946.621</u>	<u>825 190.261</u>	<u>1 60 980.922</u>	<u>6 72 327.854</u>
Charges de gestion des placements	10	<u>(26 960.512)</u>	<u>(107 574.402)</u>	<u>(26 499.921)</u>	<u>(87 105.093)</u>
REVENU NET DES PLACEMENTS		<u>140 986.109</u>	<u>717 615.859</u>	<u>1 34 481.001</u>	<u>5 85 222.761</u>
Autres charges	11	<u>(2 057.859)</u>	<u>(8 083.139)</u>	<u>(1 777.667)</u>	<u>(7 051.943)</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>138 928.250</u>	<u>709 532.720</u>	<u>132 703.334</u>	<u>578 170.818</u>
Régularisation du résultat d'exploitation		(62 456.192)	(153 208.885)	(163 481.893)	(107 486.387)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		<u>76 472.058</u>	<u>556 323.835</u>	<u>(30 778.559)</u>	<u>4 70 684.431</u>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		62 456.192	153 208.885	163 481.893	107 486.387
Plus ou moins values réalisées sur cession titres		22 536.367	(49 862.626)	30 305.715	(13 466.113)
Variation plus ou moins values potentielles sur titres		4 244.267	(6 592.533)	4 824.241	(576.369)
RESULTAT DE LA PERIODE		<u>165 708.884</u>	<u>653 077.561</u>	<u>167 833.290</u>	<u>564 128.336</u>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<i>Note</i>	<i>du 01/10/2010 au 31/12/2010</i>	<i>du 01/01/2010 au 31/12/2010</i>	<i>du 01/10/2009 au 31/12/2009</i>	<i>du 01/01/2009 au 31/12/2009</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	1 65 708.884	6 53 077.561	1 67 833.290	564 128.336
Résultat d'exploitation	138 928.250	709 532.720	132 703.334	578 170.818
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	4 244.267	(6592.533)	4 824.241	(576.369)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	22 536.367	(49862.626)	30 305.715	(13 466.113)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(774 654.000)	-	(509 350.797)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(1 177 018.778)	30 74 837.551	(3 481 323.555)	(623 082.239)
Souscriptions				
- Capital	12 136 013.822	51 746 874.477	10 167 352.308	32 469 826.455
- Régularisation des sommes non distribuables	(43 503.002)	(131 331.547)	(39 677.468)	(104 298.394)
- Régularisation des sommes distribuables	512 826.860	2 253 754.121	435 313.628	1 395 414.711
Rachats				
- Capital	(13 241 912.047)	(48 884 839.427)	(13 471 652.943)	(32 998 573.800)
- Régularisation des sommes non distribuables	42 121.004	154 169.968	41 644.941	94 382.937
- Régularisation des sommes distribuables	(582 565.415)	(2 063 790.041)	(614 304.021)	(1 479 834.148)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(1 011 309.894)	2 953 261.112	(3 313 490.265)	(568 304.700)
ACTIF NET				
En début de période	15 307 288.234	11 342 717.228	14 656 207.493	11 911 021.928
En fin de période	14 295 978.340	14 295 978.340	11 342 717.228	11 342 717.228
NOMBRE D'ACTIONS				
En début de période	150 111	109 836	143 301	115 191
En fin de période	138 886	138 886	109 836	109 836
VALEUR LIQUIDATIVE	102.933	102.933	103.270	103.270
TAUX DE RENDEMENT	0.94%	3.64%	0.97%	3.93%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 Décembre 2010

Note 1 : Présentation de la société

La GENERALE-OBLIG SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 07 juillet 2000 à l'initiative de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 10 Janvier 2000.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, GENERALE-OBLIG SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

Note 2 : Référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2010, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

Note 3 : Principes comptables appliqués

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Note 4: Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2010 à D : 11.605.713,955 , s'analysant ainsi :

Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2010	% actif net
Obligations des sociétés et valeurs assimilés		10 703 870.000	10 933 213.962	76.48%
Obligations des sociétés		7 945 640.000	8 119 493.069	56.80%
EO AIL 2009/1	2 000	160 000.000	167 111.890	1.17%
EO AMEN BANK 2006 (TMM+1%)	3 000	210 000.000	218 335.737	1.53%
EO SUB AMEN BANK 2009 A	3 000	279 990.000	283 100.421	1.98%
EO SUB AMEN BANK 2009 B	3 000	279 990.000	282 971.437	1.98%
EO SUB AMEN BANK 2010-1(TMM+ 0,85%)	3 000	300 000.000	304 224.999	2.13%
EO ATB 2007/1 (TMM+2%)	5 000	440 000.000	453 584.828	3.17%
EO ATL 2006/1	3 000	180 000.000	185 128.767	1.29%
EO ATL 2008/1	2 000	120 000.000	123 692.712	0.87%
EO ATL 2010-1(TMM+ 0,75%)	2 000	200 000.000	203 256.898	1.42%
EO ATL 2010-1(TMM+ 0,75%)	5 000	500 000.000	508 142.246	3.55%
EO ATL 2010-2 (TMM+ 1%)	5 000	500 000.000	500 117.786	3.50%
EO SUB Attijari Leasing 2009	2 000	200 000.000	208 221.369	1.46%
EO SUB Attijari Leasing 2009 (TMM+ 1%)	2 000	200 000.000	208 033.026	1.46%
EO SUB Attijari Leasing 2010-1(TMM+ 1%)	5 000	500 000.000	506 360.460	3.54%
E.SUB BH 2007/1	1 500	120 000.000	120 366.510	0.84%
EO BTK 2009	1 000	100 000.000	103 504.145	0.72%
EO BTKD 2006	5 000	100 000.000	1 00 164.384	0.70%
EO CIL 2004/1	2 000	40 000.000	40 570.740	0.28%
EO CIL 2007/2	3 150	189 000.000	1 97 427.846	1.38%
EO CIL SUB 2008	4 000	400 000.000	422 310.137	2.95%
EO CIL 2009/1	2 000	1 60 000.000	1 63 182.466	1.14%
EO ELWIFAK	500	10 000.000	10 263.562	0.07%
EO HL 2008/1	3 000	180 000.000	186 369.929	1.30%
EO HL 2009/1 (Taux fixe 5,75%)	2 000	160 000.000	162 964.165	1.14%
EO HL 2009/1 (TMM+ 1,5%)	3 000	240 000.000	244 542.131	1.71%
EO HL 2009/2	5 000	4 00 000.000	4 04 725.479	2.83%
EO HL 2010/2	2 000	2 00 000.000	2 00 860.055	1.41%
EO PANOBOIS 2007	500	50 000.000	51 894.794	0.36%
EO SKANES BEACH	1 000	20 000.000	20 651.507	0.14%
EO SUB TL 2009 (TMM+ 1,25%)	3 000	240 000.000	242 899.210	1.70%
EO TL 2007/1	4 000	240 000.000	251 556.821	1.76%
EO TL 2010/2 (Taux fixe 5,375%)	2 000	200 000.000	201 060.274	1.41%
EO TL 2010/2 (TMM+ 0,75%)	3 000	3 00 000.000	3 01 516.142	2.11%
EO TL 2006/1	3 000	60 000.000	60 401.754	0.42%
EO UIB 2009/1	2 000	1 86 660.000	1 90 440.249	1.33%
UNIFACTOR 2008	2 000	1 20 000.000	1 25 009.096	0.87%
EO UTL 2004	2 000	80 000.000	83 387.617	0.0058329
EO UTL 2005/1	2 000	80 000.000	81 141.479	0.57%
Bons du trésor assimilables		2 758 230.000	2 813 720.893	19.68%
BTA 6,00 03/2012 (acquis le 09/05/2006)	200	202 400.000	208 273.215	1.46%
BTA 6,00 03/2012 (acquis le 09/05/2006)	100	100 950.000	104 074.814	0.73%
BTA 6,10 10/2013 (acquis le 11/10/2006)	500	4 89 000.000	494 481.644	3.46%
BTA 6,10 10/2013 (acquis le 11/10/2006)	500	488 750.000	494 231.644	3.46%
BTA 8,25 07/2014 (acquis le 06/08/2002)	100	99 640.000	102 822.466	0.72%
BTA 7,50 04/2015 (acquis le 26/11/2004)	400	414 320.000	423 471.232	2.96%
BTA 7,50 04/2015 (acquis le 26/11/2004)	150	155 370.000	158 801.712	1.11%
BTA 7,50 04/2015 (acquis le 26/11/2004)	300	310 950.000	317 694.989	2.22%
BTA 6,75 07/2017 (acquis le 13/02/2008)	500	496 850.000	509 869.178	3.57%
Titres des Organismes de Pacement Collectif		665 320.617	672 499.993	4.70%
Titres des OPCVM		551 303.617	557 797.073	3.90%
FINA O SICAV	411	42 202.745	42 770.715	0.30%
SICAV ENTREPRISE	1 030	105 162.316	107 905.890	0.75%
AXIS TRESORIE	1 034	111 286.667	110 743.468	0.77%
UNIVERS SICAV	2 300	240 434.837	240 442.000	1.68%
FCP SALAMETT CAP	2 500	27 069.552	29 595.000	0.21%
FCP SALAMETT PLUS	2 500	25 147.500	26 340.000	0.18%
Fonds commun de créances		114 017.000	114 702.920	0.80%
FCC BIAT P1	100	14 017.000	14 092.338	0.10%
FCC BIAT P2	100	100 000.000	100 610.582	0.70%
TOTAL		11 369 190.617	11 605 713.955	81.18%

Note 5: Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 127.254,958 pour la période allant du 01.10 au 31.12.2010, contre D : 115.421,997 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	Trimestre 4 2010	Trimestre 4 2009
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	88 696.664	76 755.695
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts (BTNB, BTA)	37 253.501	37 253.797
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif</u>		
<i>Revenus des parts de Fonds communs de créances</i>		
- intérêts	1 304.793	1 412.505
TOTAL	127 254.958	115 421.997

Note 6: Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2010 à D : 2.284.342,730 , se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Montant	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2010	% Actif net
Billets de trésorerie	2 300 000	2 276 600.736	2 284 342.730	15.98%
TUNISIE FACTORING au 03/03/2011 à 5,7%	1 000 000	988 760.167	992 381.892	6.94%
C.I.L au 26/01/2011 à 5,4%	300 000	298 924.838	299 104.032	2.09%
UNIFACTOR au 28/02/2011 à 5,62%	1 000 000	988 915.731	992 856.806	6.95%
TOTAL	2 300 000	2 276 600.736	2 284 342.730	15.98%

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.10 au 31.12.2010 à D : 40.691,663, contre D : 45.558,925 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	Trimestre 4 2010	Trimestre 4 2009
Intérêts des billets de trésorerie	35 739.458	43 648.706
Intérêts des dépôts à vue	4 952.205	1 910.219
TOTAL	40 691.663	45 558.925

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/12/2010 à D : 28.725,663 contre D : 28.265,072 au 31/12/2009 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2010</u>	<u>31/12/2009</u>
Rémunération du dépositaire	2 360.000	2 360.000
Rémunération du gestionnaire	26 365.663	25 905.072
Total	<u>28 725.663</u>	<u>28 265.072</u>

Note 9 : Autres créditeurs divers

Cette rubrique s'élève au 31/12/2010 à D : 14.968,189 contre D : 14.787,067 au 31/12/2009 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2010</u>	<u>31/12/2009</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	7 159.860	6 624.738
Etat, Retenues à la source	-	354.000
Autres	7 808.329	7 808.329
Total	<u>14 968.189</u>	<u>14 787.067</u>

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce compte s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2010 à D : 26.960,512 contre D : 26.499,921 pour la période allant du 01/10 au 31/12/2009; se détaillant ainsi :

	<u>31/12/2010</u>	<u>31/12/2009</u>
Commission de gestion de la CGI	26 365.663	25 905.072
Rémunération du dépositaire	594.849	594.849
Total	<u>26 960.512</u>	<u>26 499.921</u>

Note 11 : Autres charges

Le solde de ce compte s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2010 à D : 2.057,859 contre D : 1.777,667 pour la période allant du 01/10 au 31/12/2009; se détaillant ainsi :

	<u>31/12/2010</u>	<u>31/12/2009</u>
Honoraires commissaire aux comptes	2 016.438	1 764.384
Autres	41.421	13.283
	<u>2 057.859</u>	<u>1 777.667</u>

Note 12 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2010 se détaillent ainsi:

Capital au 31-12-2009

Montant	10 821 132.118
Nombre de titres	109 836
Nombre d'actionnaires	217

Souscriptions réalisées

Montant	51 746 874.477
Nombre de titres émis	525 238
Nombre d'actionnaires nouveaux	278

Rachats effectués

Montant	(48 884 839.427)
Nombre de titres rachetés	(496 188)
Nombre d'actionnaires sortants	(186)

Autres mouvements

Régularisation des sommes non distribuables, exercice en cours	22 838.421
Plus ou moins values réalisées sur titres	(49 862.626)
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	(6 592.533)

Capital au 31-12-2010

Montant	13 649 550.430
Nombre de titres	138 886
Nombre d'actionnaires	309